ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Baisse de 85% de cafés et bistrots

Question écrite n° 9575

Texte de la question

M. Thierry Frappé attire l'attention de M. le ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation sur la disparition progressive des cafés et bistrots dans les villages français. Leur nombre est passé de 200 000 en 1968 à environ 30 000 aujourd'hui, ce qui représente une baisse de 85 %. Ces établissements, souvent derniers lieux de convivialité et de sociabilité dans les communes rurales, remplissent aussi un rôle de service public de proximité en proposant parfois dépôt de pain, journaux, relais colis et épicerie. Leur disparition traduit la dévitalisation de nombreux territoires et prive plus de dix millions de Français d'un espace essentiel de vie sociale. Bien que le travail parlementaire ait permis de faciliter l'ouverture de nouveaux débits de boissons dans les villages de moins de 3500 habitants, la disparition de ce lieu si important pour de nombreux citoyens inquiète. Il lui demande donc quelles mesures le Gouvernement entend mettre en œuvre pour accompagner la relance de ces lieux indispensables à la vie des villages.

Données clés

Auteur : M. Thierry Frappé
Circonscription : Pas-de-Calais (10e circonscription) - Rassemblement National
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 9575
Rubrique : Commerce et artisanat
Ministère interrogé : Aménagement du territoire et décentralisation
Ministère attributaire : PME, commerce, artisanat, tourisme et pouvoir d'achat

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 9 septembre 2025, page 7628